

L'aide aux victimes

Selon une étude récente publiée dans le British Medical Journal, on compte une victime d'une mine terrestre dans un ménage sur 20 dans quatre des pays le plus gravement infestés par des mines (Afghanistan, Bosnie, Cambodge et Mozambique). Dix pour cent des 2 100 victimes de mines terrestres rencontrées par les chercheurs médicaux étaient des enfants. Les chercheurs ont également constaté que les ménages comptant des victimes de mines terrestres avaient 40 % plus de chances d'éprouver de la difficulté à nourrir leur famille. Des statistiques de ce type, et les récits poignants des tragédies personnelles qui les accompagnent, ont fait de l'une assistance aux victimes une des priorités les plus pressantes du Canada en matière d'action contre les mines.

Les besoins des survivants des mines ne sont pas uniquement physiques. Des programmes intégrés doivent aussi tenir compte des répercussions économiques, sociales et psychologiques des traumatismes et de la perte de membres et des capacités sensorielles.

À l'échelle mondiale, la nature de l'assistance dispensée aux victimes de mines connaît des changements très profonds, similaires à ceux dont nous avons fait état en ce qui concerne le déminage. Par le passé, l'assistance aux victimes se limitait, dans une large mesure, à des soins de courte durée et à l'ajustement de prothèses. On prenait rarement en compte les besoins des victimes sur les plans psychologique et social et en matière d'emploi, et les victimes se trouvaient souvent confrontées à la marginalisation sociale.

Les militants de l'action contre les mines savent maintenant que l'assistance aux victimes doit combler leurs besoins plus larges, ce qui recouvre tous les aspects, du traitement d'urgence initial jusqu'à la réadaptation sociale et économique à long terme. De nombreux programmes d'assistance aux victimes leur offrent maintenant des possibilités d'emploi, souvent dans le domaine de la production de prothèses et de la réadaptation d'autres victimes.

Il est difficile de mesurer les progrès accomplis sur le plan de la prestation d'une assistance aux victimes de mines, car de nombreux donateurs et organismes d'aide sont réticents à privilégier le soutien aux victimes de mines dans des pays comptant de nombreuses autres victimes de la guerre et de maladies. On peut néanmoins attirer l'attention sur certains grands pas positifs franchis dans ce domaine.

- Depuis 1995, le Mozambique a ajouté trois centres orthopédiques aux six qui existaient déjà. On prévoit en ouvrir deux autres dans un proche avenir.
- En Bosnie, 38 dispensaires ont été mis sur pied dans le cadre du Fonds de réadaptation des victimes de la guerre, de la Banque mondiale; ces dispensaires offrent un éventail complet de services aux victimes des mines terrestres.
- En 1998, la Jordanie a présenté une charte des



John Rodsted